

l'encoche

revue d'information
de la commune de Montana



Décembre 2009 - N°13

Farinet et le gendarme Cyrille Rey de Montana



Farinet

Joseph-Samuel Farinet

et le gendarme
Cyrille Rey
de Montana

Si, dans la tradition valaisanne, il est un homme qui est devenu au fil des ans un mythe, aidé en cela par les amis qui portent son nom, c'est bien Joseph-Samuel Farinet, né le 17 juin 1845 dans la commune de Saint-Rémy, dans ce Val d'Aoste qui se veut bilingue et fait du français la langue de sa liberté. Après une vie quelque peu aventureuse et notamment une activité de faux-monnayeur, Farinet est emprisonné puis s'échappe.



Joseph-Samuel Farinet

Une circulaire du Département de justice et police l'annonce ainsi: *Notre gendarmerie étant sur les traces et à la poursuite de Farinet, condamné à six ans de réclusion pour fausse monnaie, les autorités et citoyens sont sommés de prêter main-forte à nos agents chaque fois et partout où ils seront requis. Nous ordonnons en même temps aux autorités communales de mettre sur pied, jour et nuit, et jusqu'à nouvel ordre, le personnel pour garder les abords et les ponts aboutissant à leur commune, avec ordre d'arrêter Farinet partout où on le trouvera et de le livrer à notre police. L'usage des armes n'est autorisé que pour autant que Farinet ferait résistance, ou ne pourrait être arrêté autrement¹.*

Au terme de cette chasse à l'homme, Farinet va trouver la mort en avril 1880. A-t-il été abattu comme certains le prétendent ou s'est-il tué accidentellement alors qu'épuisé il fuyait les policiers? Le mystère demeure et participe à la légende de ce héros populaire dont Ramuz a romancé la vie.

¹ Cité dans Simon et Varenne, *Farinet*, éditions Kesselring 1989.



Toujours est-il qu'une escouade de gendarmes dirigée par le caporal Julien Caillet-Bois envahit les gorges de la *Salentze*. Une prime de 500 à 800 francs est promise par le Conseil d'Etat à qui permettrait d'arrêter Farinet « mort ou vif ». Cette somme était considérable pour l'époque où la journée à la vigne rapportait près d'un franc.

Dans cette escouade se trouvait le gendarme Cyrille Rey originaire de Montana. Lors de cette chasse à l'homme, il se blessa grièvement en chutant dans le ravin et ne dut d'avoir la vie sauve qu'à la présence de sapins qui freinèrent sa chute.

Voilà ce qu'en dit un ouvrage édité par la gendarmerie valaisanne à l'occasion de son 175^e anniversaire²:

« Le 13 avril 1880 au matin, douze gendarmes cernent l'endroit. Farinet ne peut s'enfuir dans la montagne, la neige est trop haute. Suivent cinq jours de traque. Finalement le fugitif se réfugie dans un endroit presque inaccessible. Le gendarme Cyrille Rey, de Corin, repère ses traces, le rejoint sur un replat, voit le faux-monnayeur étendu à plat ventre sous un arbre, épuisé, exténué par le jeûne et la soif. Il relève péniblement la tête. Effrayé, Rey porte la main à son revolver, trébuche, se rattrape à une touffe d'herbes qui cède. Il roule dans le précipice. Un gros sapin lui sauve la vie. Un bras cassé, une jambe fracturée, la face meurtrie.

» Bouleversés par cet accident, les autres gendarmes cessent la recherche. De Sépibus leur donne l'ordre de faire semblant de se retirer. Mais le soir même, ils reviennent discrètement. Le lendemain matin, on découvre Farinet dans le bisse. Le gendarme Dayer, qui l'a retrouvé, affirmera par la suite que Farinet a roulé dans les gorges, complètement épuisé. Trompé par le faux départ des gendarmes, il n'aurait pas eu la force de s'accrocher aux aspérités des parois. (...) Mais cette chute n'est pas acceptée par tous. (...) Camille Desfayes, un jeune homme de 19 ans qui sera plus tard juge cantonal, affirme: « Me trouvant un moment seul dans le local en question, j'ai

² Walther Lœrtscher, *La police cantonale valaisanne 1815-1990*.



Marie-Célestine-Adèle Mochettaz (1874-1951).

La fille de Farinet et de Marie-Euphrosine-Adélaïde Mochettaz, qu'on disait ressembler tout à fait à son père³.

soulevé une touffe de cheveux qu'il avait sur le front, j'ai constaté l'orifice d'une blessure, j'ai pris un crayon que j'avais en poche, je l'ai introduit dans l'orifice et le bout du crayon est ressorti derrière. C'était donc le trajet d'une balle...». Aucun projectile ne manque au revolver de Farinet. Il en déduit que la police l'a tué».

Portrait de Farinet

« Ses cheveux étaient blonds (de deux centimètres environ), une mèche de cheveux blancs se remarquait au haut du front. Il portait une petite moustache rouge et une barbe au menton. Le nez était droit et effilé, les yeux de couleur bleue et son front était haut et proéminent⁴».

Ainsi l'auteur remet-il en question la photo de la page précédente acceptée comme étant celle de Farinet.



(photos Charles Bonvin)

A gauche, Cyrille Rey (1849-1903), gendarme originaire de Montana, dernière personne à avoir vu Farinet vivant.

A droite, Jean-Baptiste Bonvin (1835-1906), gendarme originaire de Montana qui aida Cyrille Rey à « s'enfuir » de l'hôpital, selon ses descendants.

Dans son rapport de gestion de 1880, le conseiller d'Etat Henri Biolley, chef du Département de justice et police, rend un hommage tout particulier à la Gendarmerie pour sa persistance et sa ténacité dans les nombreuses et infructueuses poursuites à l'endroit de Farinet et il relève notamment :

« C'est dans ces circonstances que le gendarme Rey (Joseph-Cyrille Rey, né en 1849, de Montana, classe de Gendarmerie de 1879), ancien chasseur de chamois, a failli payer de sa vie son courage et son intrépidité.

³ Pierre Clotert, *Farinet l'inconnu*, 1968, insert entre les pages 64 et 65.

⁴ Ibidem, pp. 127-128 Rapport d'autopsie du Dr Lugon.



» Le 15 avril, Farinet, traqué depuis cinq jours, se trouvant bloqué dans les gorges de Saillon, était parvenu à se réfugier dans un lieu presque inaccessible, mais sans issue. Deux gendarmes, Rey et Durier (Pierre Durier, né en 1857, du Val-d'Illicz, classe de Gendarmerie de 1879), suivant les traces que Farinet avait laissées dans sa périlleuse ascension, munis de cordes et d'échelles, parviennent avec de grandes difficultés à une hauteur de 300 pieds au-dessus du courant de la Salence (torrent de la Salentse). Rey, hissé à quelques mètres plus haut que son camarade, aperçoit tout à coup Farinet couché derrière un arbre isolé, où il s'était abrité avec des pierres dressées, pour ne pas être vu des hauteurs opposées. Conservant son sang-froid, Rey se cramponne avec la main gauche à une saillie du rocher, prend de sa main droite son revolver, somme Farinet de se rendre. A ce moment, la roche à laquelle il est cramponné se détache et le malheureux gendarme tombe d'une hauteur de 150 pieds environ, s'abattant dans sa chute contre un sapin.

» Le gendarme Rey avait une main démise, une jambe fracturée en deux endroits et la figure et le corps horriblement mutilés. Malgré les douleurs atroces qu'il a eu à supporter pendant sa descente par les cordes du rocher où il s'était arrêté, et son transport par l'étroit tunnel conduisant à Saillon, il a pu donner tous les détails de sa rencontre avec Farinet et les causes de sa chute.

» Une amputation avait été jugée nécessaire, mais Rey s'y est refusé catégoriquement. Il a pu, heureusement, recouvrer l'usage de ses jambes. Dès le mois de décembre, il a repris son service dans la gendarmerie (avec le grade de caporal, suite à une promotion par le Conseil d'Etat)».

M. Charles Bonvin de Victor-Emmanuel (1937), qui m'a fourni la photo de Cyrille Rey, se souvient que son grand-père Jean-Baptiste Bonvin, – gendarme lui aussi mais qui n'avait pas participé à la traque de Farinet –, racontait à ses enfants comment il avait enlevé le



gendarme Cyrille Rey de l'hôpital de Sion où, devant la difficulté de guérison de sa jambe, les chirurgiens envisageaient l'amputation. A sa demande, il vint donc de nuit l'emmener avec son mulet et un *Tsargoss* (char à 2 roues) jusqu'à Corin. Une rebouteuse lui sauva la jambe que les chirurgiens condamnaient à l'amputation.

En 1968, Pierre Clotert publie l'ouvrage *Farinet l'inconnu*⁵ et en donne sa version :

« L'ancien chasseur de chamois perd pied, roule dans le précipice, bute heureusement contre le « gros sapin qui amortit la chute » et, au lieu de trouver la mort dans l'abîme, s'en tire avec « la face horriblement meurtrie, un bras cassé, et une jambe fractionnée en deux endroits » qui devra, selon les déclarations des médecins, être amputée.

» Surprise plutôt fâcheuse pour un jeune homme de trente-et-un ans qui en est à sa troisième publication de mariage et qui devra renvoyer cette cérémonie en octobre.

» Un chasseur de chamois, s'accomoder d'une jambe de hêtre ? Rompant avec ses chefs, Cyrille Rey – il ne s'appelait pas Joseph – préférera, aux avis de la Faculté, les « bons soins » d'un rhabilleur de Savièse, qui le laissera boiteux pour la vie, mais apte, toutefois, à taquiner derechef le renard et le lièvre dans les taillis du coteau.

» Il y a lieu de noter que la « noble et courageuse victime du devoir » qui était de Montana et non de Lens, et qui habitait plus souvent Corin où elle décéda le 3 décembre 1903, gardait un mutisme obstiné sur le secret de la Salintse ».

Ces affirmations semblent confirmées par les notes qui achèvent cet ouvrage et qui précisent :

« Quant aux détails concernant le chasseur de chamois, on peut, semble-t-il, nous faire confiance, puisque des alliances avaient créé entre lui et telles de nos familles des liens de parenté assez proche ».

⁵ Pierre Clotert, *Farinet l'inconnu*, 1968 134-135.



Corin 2007, maison de Cyrille Rey, gendarme originaire de Montana (1849-1903).

Le gendarme Rey – qui selon la police elle-même est le dernier à avoir vu Farinet vivant –, ce gendarme aurait-il tiré avant que d'être, poussé par le recul de son arme de service, déséquilibré et de tomber dans le précipice ? En 1884, Cyrille Rey se construisit une maison à Corin. Cette maison portait jusqu'à l'an passé une inscription dont n'était plus lisibles que les mots *courageux* et *gendarme*.

Le temps et les rénovations successives ont effacé l'inscription des mémoires de ses propriétaires successifs comme de la façade hélas. Le fronton de cette maison rénovée en 1977 par Jules-Robert Rey et, en 2008, par la famille Héritier, portait sur sa façade une gravure de la pièce de 20 centimes de Farinet.



Agrandissement de la gravure encore visible sur le fronton en 2007.

Selon certaines discussions que j'ai pu avoir voilà près de 20 ans avec Pascal Thurre, âme et animateur des amis de Farinet, je me souviens qu'il affirmait avoir entendu du père Tharcisse Crettol certaines allusions concernant la confession que le gendarme Rey lui fit avant de mourir. Avait-il tiré sur Farinet et l'avait-il atteint, donnant raison au futur juge cantonal Camille Desfayes ? Finança-t-il cette maison avec tout ou partie de la prime ? Le mystère demeure. Le secret de la Confession n'a heureusement jamais été levé, préservant le mystère de la mort de Farinet...

Et, vingt ans plus tard, je puis enfin répondre à Pascal Thurre que, *oui je connais enfin ce gendarme Rey sur lequel il m'interrogeait sans succès en 1988.*

Pascal Rey